

## Air France : les syndicats mobilisés pour préserver leurs billets d'avion bradés

PARIS (AFP) - Sans appeler à la grève, les syndicats d'Air France se mobilisent pour sauver les billets d'avion à prix très réduits dont bénéficient les 70.000 salariés du groupe, remis en cause par la volonté des Urssaf de les taxer.



© AtlasVista

Un avion d'Air France sur le tarmac de l'aéroport milanais de Malpensa, le 30 mars 2008 (© AFP/Archives - Damien Meyer)

"C'est le sujet central des discussions dans toute l'entreprise", indique à l'AFP David Ricatte, délégué CGT, pour qui la compagnie est au "bord du chaos social". Ces billets sont "un acquis datant de 1949, ancré dans la mémoire collective, quelque chose de culturel et identitaire", relève-t-il.

Depuis fin juin, une intersyndicale, comprenant la plupart des nombreux syndicats de la compagnie, s'est regroupée pour tenter de conserver le système des billets "GP" (gratuité partielle).

Les réductions peuvent atteindre 50%, pour les billets dits "R1" réservables à l'avance, et jusqu'à 70% pour les "R2", attribués en fonction des places encore disponibles.

Conjoint, enfants, parents et beaux-parents profitent de ces "avantages en nature" auxquels s'ajoutent quatre allers-retours à prix réduits par an destinés à toute autre personne choisie par le salarié.

Pour les Urssaf, chargées de récolter les cotisations de sécurité sociale, ces "GP" doivent être soumis à cotisations et imposition sur le revenu, car les rabais vont au-delà du seuil accepté de 30% par rapport au prix public le plus bas pratiqué dans l'année.

EDF et GDF, qui offrent aussi des tarifs préférentiels à leurs salariés, appliquent ce règlement, mais pas la SNCF qui ne semble pas pour autant inquiétée par l'organisme collecteur, selon ces entreprises.

Air France avait jusqu'à présent échappé à toute sanction. Depuis fin 2007, elle est menacée d'un redressement à terme si elle ne se conforme pas au Code de la Sécurité sociale. La direction se refuse à tout commentaire sur le sujet.

"La direction est dans un embarras épouvantable: à titre individuel parce qu'elle utilise des billets et à titre collectif parce qu'elle sait que le sujet est ultra sensible", analyse Monique Rabussier, élue CFDT.

La direction s'oriente vers une augmentation des billets "R1", peut-être dès "cet hiver", ce qui ne passe pas du tout auprès des salariés, la CFDT allant jusqu'à prévoir le départ de certains cadres, notamment les plus jeunes.

"Il y a de la grogne à tous les niveaux de l'entreprise, c'est vraiment très chaud! C'est nous qui disons aux salariés: ne vous mettez pas en grève!", dit Mme Rabussier.

"Ce sont les syndicats qui calment le jeu, mais il suffit d'une étincelle", confirme un membre de la délégation UMP au transport aérien qui a écrit au secrétaire d'Etat chargé des Transports, Dominique Bussereau sur le sujet.

La section fret de FO a lancé une grève d'un jour mardi --sans incidence sur le trafic, selon la direction-- contre l'avis du bureau central du syndicat. FO estime aussi que "l'appel à la grève n'est pas encore d'actualité".

"Il ne faut pas faire n'importe quoi (et) cibler Air France parce que ce serait suicidaire de se priver de son soutien face au pouvoir public", argumente M. Ricatte (CGT).

L'intersyndicale, qui a rencontré la direction à plusieurs reprises, vient d'alerter le gouvernement dans un courrier adressé à plusieurs ministres.

De sources syndicales, on s'étonne de la sévérité "soudaine" des Urssaf après des années de tolérance. Un "bras de fer en sous main entre le gouvernement et la direction d'Air France" est évoqué et l'hypothèse que Jean-Cyril Spinetta, souvent présenté comme un patron de gauche, soit visé n'est pas exclue.